



le Tambour du village

Mars 2017

89



Bulletin municipal

Vaux en Amiénois et Frémont

www.vaux-en-amienois.net



Sommaire

N° 89 Mars 2017

pages

Editorial	3
Le coin du Maire	4
INSEE	5
Cent ans après	6-7-8
Salon de l'Agriculture	9
Réunion du Conseil	10-11
Etat Civil	12
Astuces	13
L'Arbre de Noël	14-15
Décorations de Noël	16-17
La Cigogne de Vaux	18
Les Vœux de St Vast	19
Le Repas des Aînés	20-21
L'hiver au village	22-23
Les employés communaux	24-25
Le coin des Associations	26
La Frémontoise	28-29-30
Les Rebels Story	31
L'AVF	32
Le Club de Marche	33
APE	34-35
Dépistage Cancer	36
La Vache qui Rit	37
SISCO - Championne de ski	38
Jeu concours	39
Salon agricole	40-41
L'école	42-43



Editorial

Le mot



Chères Valoises, chers Valois

En préambule, je viens vous informer de la situation de notre commune quant à la fusion des nouvelles communautés de communes dont le nombre d'habitants doit dorénavant dépasser 15 000 habitants.

Comme vous le savez probablement, huit communes frontalières avec **Amiens Métropole** ont demandé leur rattachement à celle-ci. Il s'agit des communes de **FERRIERES** dont le Maire Mr **BILLOT** est Président de l'association des Maires de la Somme ; de **SEUX** ; de **VAUX EN AMIENOIS** ; de **SAINT VAST EN CHAUSSEE** ; de **QUERRIEU** ; de **FRECHENCOURT** ; de **CARDONNETTE** et de **RAINNEVILLE**

Ces huit communes ont rencontré le Préfet à deux reprises en Octobre et en Décembre 2016 ainsi que le **Député Alain GEST**, Président d'Amiens Métropole, lequel a mis à l'ordre du jour nos demandes.

Ces demandes ont été acceptées par l'Assemblée d'Amiens Métropole, ce qui est en soi une très

bonne chose pour notre commune. Le lundi 9 Janvier, la Com de Com de Bocage-Hallue, la Com de Com de Bernaville et celle de Doullens se sont réunies à Doullens pour élire le nouveau Président, qui est Mr **Laurent SOMON**, par ailleurs également Président du Conseil Départemental ainsi que 13 Vice-Présidents répartis équitablement au sein des 3 territoires. A noter que Mr **Claude DEFLESSELLE** auparavant Président de notre Com de Com Bocage Hallue a été élu 1^{er} Vice-Président de la nouvelle structure communautaire.

A ce jour nous faisons toujours partie de cette nouvelle Com de Com comme la loi le prévoyait. Il faut maintenant refaire une demande auprès du Préfet qui convoquera l'Assemblée restreinte de la C D C I après que la Com de Com de Bocage Hallue, Bernaville et Doullens ait donné son aval pour notre sortie. Ces deux étapes passées, c'est le **Préfet Mr de MESTER** qui peut utiliser le « Passer Outre » et c'est au final lui qui pourrait entériner notre adhésion à Amiens Métropole et ce aux environs du mois de Mai ou Juin 2017.

Il ne nous reste qu'à franchir toutes ces étapes pour être fixé sur notre intégration finale.

Croisons les doigts et souhaitons enfin aboutir à ce qui serait pour notre Commune une très bonne chose pour les administrés que vous êtes.

*Saviez vous que **VAUX EN AMIENOIS** s'appelait il y a un siècle environ **VAUX LES AMIENS** puisque notre commune se situe dans la première couronne amiénoise.*

Cordialement le Maire

Daniel LELEU

Rappel élections 2017



Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour (s'il est nécessaire d'y procéder) le dimanche 7 mai 2017.

C'est ce qu'indique un décret publié au *Journal officiel* du 24 février 2017.

Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Le Tambour, Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : **Daniel LELEU**

Rédacteur en chef : **Alain CAUSSIN**

Membres du comité de rédaction : *les membres du Conseil municipal ainsi que,*

Joëlle CHADAL

eMail : mairie.vaux-en-amienois@laposte..net

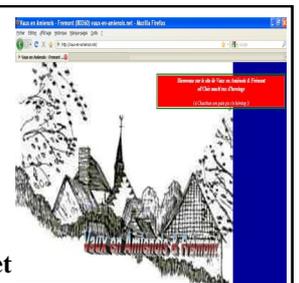
Site internet

www.vaux-en-amienois.net

Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

Jocelyn NOURTIER

webmaster@vaux-en-amienois.net





Commémoration 11 Novembre 2016

Après le discours de monsieur le Maire, les enfants sous la direction du directeur d'école, ont chanté la Marseillaise !



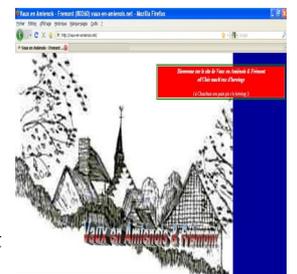
Site internet

www.vaux-en-amiennois.net

Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

Jocelyn NOURTIER

webmaster@vaux-en-amiennois.net



Mairie

Permanence
Mardi & Vendredi
17H30/19 H



Adresses mail

mairie.vaux-en-amiennois@laposte.net

Téléphone

03 22 51 99 19

Fax

03 22 51 89 83



Rappel

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et ouvertes à tous les administrés.
Votre présence est bienvenue, sous réserve de ne pas perturber le bon déroulement de la séance.





Direction Régionale des Hauts-de-France

Service Statistique d'Amiens

Division des Enquêtes auprès des Ménages



Mairie de VAUX-EN-AMIENOIS

3 Rue Du Flagard

BP :

80260 VAUX-EN-AMIENOIS

Dossier suivi par :
Charly SCHWAB 03 22 97 32 35
Nathalie CHEVALIER 03 22 97 52 04
DR80-DEM@insee.fr

Amiens, le mercredi 14 décembre 2016
N°1161/DR59-SES80/DEM/DB

Objet : Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février 2017 au 29 avril 2017, une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 21 700 logements ordinaires. Elle est obligatoire. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune. Ces ménages sont interrogés par **Mme Claudette GRIFFOIN-ROBERT, enquêtrice de l'Insee**, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet www.insee.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Statistique

Philippe RODRIGUEZ

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2017A025EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, valable pour l'année 2017. En application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont obligatoires, protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.



Cent ans après : Hugh Stanley MEEHAN

Voilà le courrier reçu par Dan, qu'il souhaitait faire partager avec le village, 100 ans après une cérémonie aborigène a eu lieu afin de faire revenir les esprits des soldats australiens enterrés dans le cimetière de vaux en amiénois, : aborigène ils étaient.

Corinne

Une Rentrée à la Maison Improbable

100 ans exactement après les sons des grandes batailles,

l'esprit d'un soldat australien retourné maison 17 000 kilomètres.



Anthony Williams effectuant un tabagisme cérémonie pour la cérémonie 100ans après pour refaire revenir chez nous l'esprit de nos ancêtres



Cette histoire commence en 1916 au cours d'un hiver glacial. Le plus cruel hiver jamais, les vétérans ont dit Température que Noël au dessous de moins 20 degrés. Après le terrible combat à Gallipoli et la Somme, un jeune australien a été envoyé à Vaux en amiénois. Il devait suivre une formation à l'art mortel des opérations de la mitrailleuse. L'approche de la nuit, il faisait tellement froid. Deux jeunes anglais et ils allaient mourir cette nuit là. Tous les trois étaient tout juste 22 ans. Comme la nuit installée, ils frisson dans une petite grange, alluma un feu de charbon, fermés tous les ventilations et blottis autour d'un petit feu.

Dormir, et ensuite la mort vint à eux. Ils sont morts d'intoxication au monoxyde de carbone. Le gaz mortel, inodore et invisible.

L'australien a été heureux d'avoir été promu au grade de sergent après avoir récemment récupéré à l'hôpital de Rouen. Sa blessure a été un coup de fusil au visage, a reçu à Villiers».

Il s'appelait Hugh Stanley MEEHAN et il venait d'une petite ville appelée Woonona sur le sud Côte de New South Wales, à peu près 80kilomètres au sud de Sydney.

Son père et le soldat Hugh Meehan et moi-même étaie,nt tous nés et a grandi dans la même petite ville appelée Woonona. Aborigène d'Australie, cela signifie « La place des jeunes Wallabies.

Nous avons demandé à Corinne de certaines pierres de la tombe de son grand-oncle. Corinne a accepté et tout d'abord les avait bénis par le prêtre local. Ces pierres bénis est maintenant arrivèrent en Australie.

En attendant les autres rencontres ont eu lieu. Imprévus, nous avons rencontrés des membres de la famille d'Irlande et d'Ecosse, 160 ans après que ses ancêtres étaient venus en Australie.

Des petits galets des villes des ancêtres. Tous ont été bénis. Maintenant tous étaient sacrés.

100 ans après, a eu lieu la cérémonie aborigène pour refaire revenir l'esprit des soldats.



Le 19 décembre 2016, , les pierres sacrées, certains autres éléments

Etait présent le , maitre de la cérémonie, Anthony , aborigène d'australie sur la montagne , car nos soldats sont dans votre cimetièrè .

Nous avons commencé à déballer les pierres de vaux en amiènois, d'Irlande et d'ecosse et de gallipoli.

Le maître de cérémonie maintenant parle dans sa langue natale. C'était la langue d'un peuple ancien. Il a demandé à ses ancêtres de ramener les esprits des soldats dans leur pays. C'était un beau moment. L'esprit de Hugh Stanley Meehan étaient rentrés chez eux et a retrouvé sa famille et ses ancêtres.

Tout a commencé avec Corinne et Claudie. J'ai promis a pour visiter Vaux en amiènois en juin 2018 pour les remercier et de marcher sur le sol que son grand-oncle, se sont battus et morte. J'ai lu que la France est belle en juin.

« J'apprends à parler français pour que je peux parler avec les gens merveilleux de Vaux en amiènois » « Je veux être en mesure de les remercier moi-même pour la commémoration que vous avez fait pour honneur nos soldats »

Corinne a donné les noms des personnes qui ont permis à l'esprit de nos soldats de revenir chez nous 100 ans après.

Un grand merci à Corinne, Alain et Michel Carré, Annick Dubas et Chantal Patte que j'espère voir en 2018 de nous avoir permis de faire cette cérémonie et revenir les âmes. »

Dan Meehan , australie

J'ai également fait des recherches sur les deux autres Australiens. Pour commencer, chaque personne dans l'Vaux en Amienois est mort à la suite d'accidents. Harold était en soie bois de rassemblement. Il a pris la tranchée de bois s'est effondré sur lui. Il est mort d'être écrasé. William Knight a été exécuté au cours de la nuit. Il avait été à Amiens et marchait dans la nuit à Picquigny. Il a été trouvé par un enseignant de l'école le lendemain matin morts sur la route. Sa tête a été écrasée par les pneus du camion. Mon grand-oncle est mort d'une intoxication au monoxyde de carbone avec John Powell et John Read. La majeure partie de ceux qui sont enterrés au cimetière étaient anglais et tous sauf Billins et Shepherd ont été tués dans cette explosion le 8 décembre.

Dan Meehan



Le salon de l'agriculture

Le salon de VERSAILLES

Le salon de l'agriculture se déroule tous les ans à la même époque à Paris

Cette année encore, même si le public était nombreux, le record de visiteurs n'a pas été battu mais d'après les organisateurs, c'était un bon cru.

Au rez-de-chaussée, sont présentés tous les animaux de la ferme avec bien sûr les plus beaux spécimens de chaque race qui participent aux concours de beauté dans les rings aménagés pour l'occasion.

Ce sont des juges spécialistes qui récompensent les éleveurs les plus performants, lesquels se voient octroyer des médailles d'or, d'argent ou de bronze, et bien sûr, ce n'est pas neutre d'obtenir ces distinctions puisque les heureux élus profitent grandement de ces médailles pour mieux valoriser leur élevage.

Au rez-de-chaussée, on peut également rencontrer les grands ténors de la politique qui n'hésitent pas à venir à la rencontre des paysans qui représentent une manne électorale non négligeable.

Puis, au premier étage du salon, ce sont toutes les régions qui présentent leurs produits et profitent de cette occasion pour promouvoir leur savoir-faire.

Toutes les régions de France et d'outre-mer sont représentées et rivalisent d'ingéniosité pour séduire le client.

A cet étage, on peut également déguster les spécialités locales dans les différents restaurants des régions.

Cette visite au salon de l'agriculture est à faire car c'est passionnant, c'est la raison pour laquelle on vous demande si vous voulez organiser un car pour l'année prochaine en 2018.

N'hésitez pas à faire part de votre intention auprès du club des Val'Heureux pour que cette belle journée à Paris puisse voir le jour l'année prochaine.

A savoir que le prix du billet d'entrée cette année était de 12 euros en prix de groupe.

Daniel LELEU



Réunions du Conseil municipal/

Séance du 21 octobre 2016

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué le 14 octobre 2016, s'est réuni en séance ordinaire, le 21 octobre 2016, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, Maire.

Etaient présents : Mme Christine CHANEL

Ms Alain CAUSSIN, Sébastien TARRATTE, François DENDELEUX, Philippe BOIDIN, Franck BRANDICOURT, Philippe GAMBIER, Michel POUSSART, Hervé PREVOT

Absents excusés donnant pouvoir : Christelle LEVERT donne pouvoir à Christine CHANEL

1 – Délibération droit de préemption PLUi :

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Communauté de Communes étant compétente en matière d'urbanisme, indique que le conseil communautaire a délégué, par délibération en date du 12 juillet 2016, le droit de préemption urbain aux communes de son territoire disposant d'un document d'urbanisme, et sur l'ensemble des parcelles de leur territoire pour des opérations relevant de leurs compétences statutaires.

Monsieur le Maire indique que la communauté de communes conserve malgré tout le DPU pour la mise en œuvre de ses propres compétences. Monsieur le Maire cite par exemple, la compétence aire d'accueil des gens du voyage, développement économique, ou le tourisme.

Monsieur le Maire précise qu'il appartient à la commune d'accepter cette délégation par délibération.

Ainsi, après en avoir délibéré à l'unanimité Pour, le conseil municipal accepte la délégation par la communauté de communes du droit de préemption urbain pour des opérations relevant des compétences statutaires de la commune.

2 – Délibération et arrêté plateau sportif :

Monsieur le Maire informe les conseillers que M. LAVILLETTE Pierre-Alain a été agressé lors de ses fonctions scolaires par des jeunes d'Ailly sur Somme au plateau sportif en présence de ses élèves. La gendarmerie a été informée de cette agression.

Monsieur le Maire propose aux conseillers que le plateau sportif soit réservé exclusivement aux habitants du village ainsi que les écoles du RPI Vaux – St Vast, après en avoir délibéré les conseillers sont favorables à cette proposition.

3 – Prime de fin d'année IAT et bon de fin d'année :

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite aux baisses des dotations de l'Etat, celle-ci aura répercussion sur les primes et les bons de fin d'année des employés communaux à savoir pour l'année 2016 les primes d'Indemnité d'Administration et de Technicité seront les suivantes :

THILLOY Jean-François : 478, 95 euros brut

LAVISSE Florent : 451, 97 euros brut

VIANT Gladys : 306, 89 euros brut

Les bons de fin d'année seront de 160 euros par agent.

Les conseillers après en avoir délibéré vote par : un Contre, trois Abstentions et sept Pour.

4 – Projet d'achat tondeuse :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Caussin, qui donne lecture d'un devis concernant l'acquisition d'une tondeuse, après en avoir débattu il est décidé de faire plusieurs demandes de devis pour une prochaine réunion, puisque les tontes pour cette année sont terminées.



5 - Divers :

Projet cimetièrè : il a été dècidé lors de la commission cimetièrè de dèplacer le Christ et d'abattre le chêne, ce qui permettra de pouvoir récupérer 9 emplacements supplémentaires, et la possibilité de créer un parking sur le côté du cimetièrè actuel. Il est précisé que la procédure de reprise des tombes à l'abandon arrive à son échéance et la reprise sera définitive lors d'une prochaine publication dans un quotidien (courrier picard).

Il sera demandé un devis afin de chiffrer les dépenses à engager pour le dèmontage des anciennes tombes que la commune va reprendre suite à sa procédure.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a été informé qu'une personne se rend au cimetièrè avec son chien. Pour des raisons d'hygiène et respect pour le lieu il est dècidé d'interdire la présence de chiens au cimetièrè et Monsieur le Maire demande à ses conseillers d'être vigilants sur ce point.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame CHANEL, qui explique les prochaines manifestations à venir :

le spectacle de Noël le 17 dècembre 2016, avec la participation de la troupe « Orange Outan » à la fin du spectacle et de la remise des cadeaux il sera proposé un chocolat chaud.

les vœux du Maire le 06 janvier 2017, même formule que l'année passée
Colis des Aînés remis avant Noël et le repas des Aînés le 22 janvier 2017

Monsieur le Maire informe que la cafetièrè communale ne fonctionne plus et propose d'en racheter une nouvelle, le conseil municipal est favorable à cette nouvelle acquisition.

Monsieur le Maire informe les conseillers que Veolia procédera à l'installation d'une antenne soit à la mairie soit au bâtiment communal, nous sommes dans l'attente d'un courrier sur leur dècision.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il part en Sicile du 25 au 29 octobre afin de signer le pacte d'amitié et donne lecture de ce pacte d'amitié avec la ville de Cattolica Eraclea (4000 habitants).

Monsieur BOIDIN rapporte à Monsieur le Maire les propos d'un administré : pourquoi avoir fait passer une habilitation aux feux d'artifices aux employés communaux au lieu d'une habilitation de dératisation étant donné qu'il y a plus de rats que de feux d'artifices, Monsieur le Maire indique que la commune ne doit plus fournir du raticide et que cette année le feu d'artifice n'a pas été tiré à cause du risque d'attentat et de la météo.

Fin de séance : 20 h 30.

Recensement militaire

Tout jeune doit se présenter en mairie dès leur 16ième anniversaire



ETAT CIVIL

Naissance

ANDRE Florent, le 06/11/2016

Décès

Mademoiselle Elodie PANNETIER le 22/12/2016

Madame Marie-Thérèse WARGNIEZ le 01/03/2017

**DÈS LE 14 MARS
DANS LA SOMME**

la carte d'identité à portée de clic !



- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 16 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

Liste des mairies : www.somme.gouv.fr

**MES DÉMARCHES
à portée de clic!**



Voici pourquoi vous devez toujours mettre une pièce au congélateur avant de quitter votre domicile.

Cela vous est-il déjà arrivé de rentrer de voyage et de constater que toutes vos horloges étaient dérégées ?

Il ne faut pas longtemps pour réaliser que tout cela est dû à une coupure de courant. Et il est très difficile de savoir combien de temps cette panne a duré et si elle a pu endommager les produits qui se trouvaient dans votre réfrigérateur. Ils ont très bien pu être décongelés, être périmés, mais avoir gelé à nouveau.

Mais à partir de maintenant, rappelez-vous d'une chose que vous pouvez utiliser chaque fois que vous quittez votre domicile.

Cela peut sembler étrange, mais tout ce dont vous avez besoin c'est d'une tasse, d'une pièce de monnaie, et d'eau! Dans un post Facebook un « inventeur », nommé Shiela Pulanco Russell, raconte pourquoi tout le monde devrait faire ce geste simple, et en fait la démonstration:

« Mettez une tasse d'eau dans le congélateur. Attendez une heure pour que l'eau gèle, puis ajoutez une pièce de monnaie sur le dessus avant de laisser le tout dans le congélateur. De cette façon, quand vous rentrez chez vous, vous pouvez savoir si votre nourriture a mal tourné, puis gelé à nouveau, ou si elle est restée congelé tout le temps où vous étiez parti.

Si la pièce est tombée au fond de la tasse, cela signifie que tous les aliments ont eu le temps de décongeler, et que vous devez les jeter. Mais si la pièce est toujours sur le dessus, c'est que tout va bien.

C'est aussi une bonne idée de laisser cette tasse systématiquement dans le congélateur - comme cela, si l'électricité s'arrête, vous serez toujours sûr de pouvoir consommer ou non vos aliments en toute sécurité! » Simple, efficace et pas cher! Un autre avantage: cette technique est favorable à l'environnement car elle vous permet de ne pas jeter inutilement de la nourriture tout à fait consommable.



L'arbre de Noël du 17 décembre 2016

La salle des fêtes était comble ce jour-là, pour assister au spectacle de Noël animé par la Compagnie Orange Outan, qui a ébloui les petits par un spectacle de marionnettes et des tours de magie.





53 cadeaux ont été distribués par le Père Noël, fidèle au poste depuis de nombreuses années, ont fait la joie des enfants.

Nous avons terminé en offrant du vin et du chocolat chaud.





Félicitations à tous les habitants





qui ont fait



de jolis efforts



cette année



Cigogne à Vaux ...



Rue Guilbert 12 déc 2016 à 16h25
(photo communiquée par M. VELLA)



Rappel,

dans les années 1940/1950 un film publicitaire consacré aux Potasses d'Alsace fut tourné rue Ste Anne à Vaux.

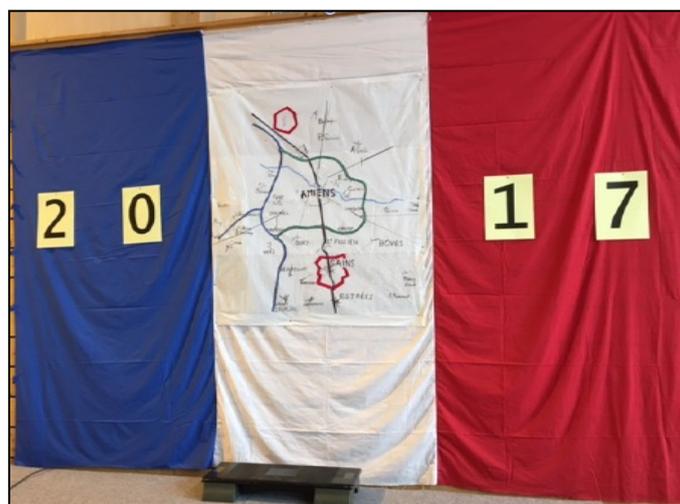
Nous sommes très intéressés par ce document mémoire du village.

Toute information est bienvenue.

Jocelyn NOURTIER



Cérémonie des vœux dans la commune de Sains en amiénois



Nous nous sommes rendus à la cérémonie des vœux de la commune de Sains en amiénois, suite à l'invitation du maire, monsieur Pierre LEPOETRE.

Monsieur LEPOETRE nous avait fait l'honneur de participer à notre même cérémonie communale quelques jours auparavant.

En présence de la Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, Barbara POMPILI, du député de la Somme, Alain GEST, et bien d'autres élus locaux, monsieur Pierre LEPOETRE a retracé les actions pour l'année passée et les projets à venir pour cette nouvelle année.

Contre toute attente, monsieur Pierre LEPOETRE a cité notre commune pour

ses intérêts à intégrer Amiens métropole au moyen d'une carte en arrière scène (voir photo de droite).

Je cite « Notre commune est distante de 22km de celle de Vaux en amiénois et le tracé sur la carte représentant la route du poisson ».

Tout comme notre commune, Vaux en amiénois (Vaux lès Amiens), Sains en amiénois s'appelait autrefois, Sains lès Amiens. Daniel LELEU a remercié monsieur Pierre LEPOETRE pour son accueil et ce moment d'échanges et de convivialité.

François DENDELEUX





Le repas des Aînés du 22 Janvier 2017.

55 personnes ont pris part au repas des Aînés, organisé par le Conseil Municipal, à la salle des fêtes.

Les convives ont pu apprécier le repas préparé par un traiteur de Vignacourt dans une ambiance sympathique et musicale animée par Patrick Sono.

Le Maire, le Conseil Municipal et les Aînés ont pu se réjouir de la présence de nos doyens Louis DUPUIS 84 ans et Fernande LESUEUR 94 ans.

Merci à tous pour votre dynamisme et votre bonne humeur.





Les doyens à l'honneur !



Cette année, l'hiver a été court





Mais magnifique

Mais magnifique



Les employés communaux



en action





Les travaux passés ou en cours

- Rénovation progressive de l'intérieur des murs de l'église ;
- Dépose et remise en état des lustres de la nef et remise à neuf du circuit électrique. (Un grand travail de patience et du savoir-faire.) ;

- Entretien régulier de la commune et ramassage chaque lundi matin des débris de toutes sortes abandonnés sur notre territoire (1100ha) ;

- Entretien du matériel ;
- Décotement des trottoirs ;
- Rénovation de la cuisine de la chapelle de Frémont ;
- Rénovation des toilettes de la mairie ;

Bravo à Florent LAVISSE et Jean-François THILLOY, ainsi qu'à Gladys VIANT qui gèrent bien l'administration de la commune.



Le coin des Associations

Notre commune a la chance d'avoir dans ses rangs des administrés qui s'investissent avec bonheur pour faire vivre et animer Vaux-en-amiénois et Frémont. En effet, depuis l'année dernière, on peut compter 5 associations dont les animations sont complémentaires et devraient permettre à tout un chacun d'y trouver son compte.

A priori, les subventions allouées à ces cinq associations devraient être à la même hauteur que l'année dernière où il n'y avait que 3 associations déclarées.

Ceci est possible grâce à la gestion rigoureuse des anciens Présidents qui s'évertuent à présenter des bilans financiers positifs tout en proposant des activités originales et de grande qualité.

Sachez cependant que certaines communes nous envient et parfois se demandent comment nous faisons pour avoir une telle réussite.

J'ai une réponse à ces questions : c'est tout simplement parce qu'il y a un énorme travail effectué par tous les bénévoles qui s'investissent sans compter et d'ailleurs ne sont pas récompensés à leur juste valeur.

En effet, il est presque toujours nécessaire d'avoir recours à des personnes extérieures pour que les ateliers, les spectacles et les voyages puissent voir le jour.

C'est vrai aussi qu'il n'y a à Vaux -en-amiénois que 430 habitants, mais il faut remarquer que toutes les prestations proposées sont de grande qualité et ont l'avantage d'avoir un excellent rapport qualité/prix. Il suffit simplement de comparer pour en avoir le cœur net.

Aussi chères Valoises et chers Valois, jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à participer à ces activités qui permettent surtout de bien vivre ensemble et de mieux se connaître et s'apprécier.



La Frémontoise

Programme de la Frémontoise Année 2017

- Atelier "café-déco" qui aura lieu le deuxième samedi de chaque mois



- Le 25/02/2017 : Après-midi récréative suivi d'une Soirée Crêpes



- Le 01/04/2017 : Atelier Pâques



- Le 14/05/2017 : Concours de Pétanque



- Le 17/09/2017 : Journée Pêche



- Le 04/11/2017 : Soirée Halloween



- Le 02/12/2017 : Atelier Deco de Noël



Une sortie d'une journée sera organisée, l'endroit reste à déterminer

**La Frémontoise souhaite la bienvenue à toutes les personnes voulant nous rejoindre.
La cotisation annuelle étant de 5€.**



Un réel succès pour l'atelier de Noël qui a été un moment de partage et de convivialité, les photos parlent d'elles-mêmes. La Frémontoise remercie vivement les participants. Merci à Martine pour sa patience et sa générosité. Pour cela nous la notons d'un 10/10.



L' ANNEE DES VAL'HEUREUX

Concours de Manille

Il n'y avait qu 16 personnes inscrites au concours de manille qui s'est malgré tout bien déroulé. Les tripes ont été fort appréciées, mais jusqu'au dernier moment on se demandait s'il fallait maintenir cette soirée qui nécessitait qhand même beaucoup d'investissement pour peu de participants.

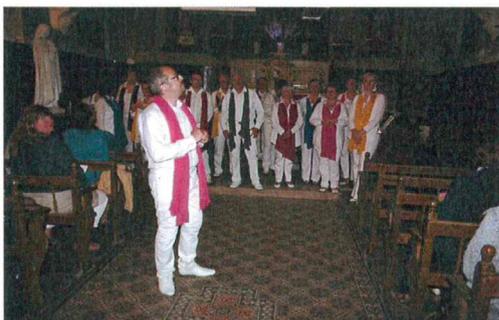


Voyage en Sicile

50 personnes ont participé à ce magnifique voyage de 5 jours en SICILE. Dépaysement, accueil des plus chaleureux, authenticité des paysages, cuisine typiquement sicilienne ont ravi tous les membres du Club participant à ce voyage. Une expérience à renouveler dans l'avenir.

Il faut remarquer que pour ce genre de manifestation il faut mobiliser une trésorerie de près de 27000 euros.

Concert Vocal 'Son(g)



25 choristes dans l'église de Vaux-en-Amiénois pleine ce soir là pour assister à un concert de Gospel de grande tenue. Un pot a été offert à tous les participants. Sensible à l'accueil reçu pendant cette soirée, Vocal Son(g) reprogramme un concert gratuit le 28 janvier dans notre église et en profite pour enregistrer un CD en public. Merci à eux.



14 juillet 2016

*Le Club des Val'Heureux avec ses nombreux bénévoles a assuré la fête Nationale qui a réuni environ 60 personnes ,heureuses encore une fois de passer cette journée ensemble en toute amitié
Grâce à Nicole ,chacun a pu s'initier au Tir à l'arc,souvent avec une certaine adresse*



Fête Communale

Le Club a en grande partie organisé la traditionnelle course cycliste qui a réuni plus d'une soixantaine de coureurs de tous les ages ,lesquels ont été récompensé soit par une médaille,soit par une coupe pour les premiers de chaque course.

Le Club des Val'Heureux s'est chargé de trouver un disc-jockey payé par le Club pour animer la soirée de la fête du village. Une friterie était également prévue et a rétrocédé 50 euros au Club sur son chiffre d'affaires.



Visite du Sénat

Le Sénateur Christian Manable a invité le Club des Val'Heureux au Sénat le 8 Novembre dernier. 42 personnes ont apprécié cette belle journée au cours de laquelle un déjeuner en brasserie et une visite guidée du Panthéon étaient programmés. Ce jour là on aurait dû visiter le musée des Arts Forains dont le coût d'entrée était supérieur mais malheureusement une semaine avant cette date le musée ,suite à un imprévu, a dû annuler sa prestation



Soirée Cabaret

45 personnes ont répondu présents à cette soirée animée de main de maître par Jocelyne et Jean-Michel Seguin, des artistes valois bénévoles mais vraiment très professionnels et captivants. Merci à eux et au disc-jockey également de notre village en la personne de Romain. A noter que 50% du public était de Vaux-en-Amiénois et de Frémont. Dont Acte.



Association Rebels Story

19 Rue St Anne

80 260 Vaux en Amiénois

L'association **Rebels Story** compte 25 adhérents dont 6 sont domiciliés dans la commune de Vaux. Créée au cours de l'été 2016, elle a débuté ses activités en septembre, chaque jeudi dans la petite salle de la chapelle de Frémont.



Les cours se composent d'une première séance d'1 heure pour les personnes « débutantes » et une seconde partie de 2 heures destinée aux personnes « confirmées ». Tout le monde a la possibilité de venir à l'un ou l'autre des 2 cours. Des séances ont lieu en commun 1 fois par mois sous la forme d'un « minibal » où une danse est apprise, tous ensemble, et la soirée se poursuit en révision des danses apprises lors des cours précédents.

Tout se passe dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous aimons avant tout partager notre passion pour la danse et la musique country.

Nous organiserons notre 1^{er} bal à la salle des fêtes de St Vaast en chaussée

le SAMEDI 13 MAI 2017 à partir de 19 H00 ; ce sera pour nous l'occasion d'accueillir des danseurs de clubs voisins.

Nous avons l'ambition de vous faire découvrir et partager alors si vous avez envie de nous rejoindre pour essayer, pour nous voir lors des fêtes communales auxquelles nous participerons n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus !

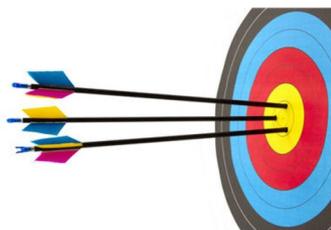
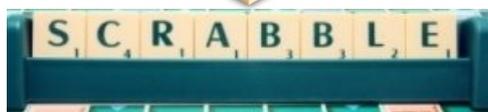


L'AVF

SPORTS, LOISIRS et CULTURE



Association—Vaux—Frémont



Nous vous proposons :

TOUS LES JEUDI de 19 H 15 à 20 H 15

– salle des fêtes de Vaux en Amiénois
- de participer à des séances de gymnastique d'entretien.

Ces cours sont dispensés par Stéphanie, animatrice diplômée.

Vous pourrez vous assouplir et vous muscler à votre rythme ainsi qu'à celui de la musique mais également dans la bonne humeur.

TOUS LES 2ème JEUDI DE CHAQUE MOIS DE 14 H à 17 H

- salle des fêtes de Vaux en Amiénois
- de passer des après-midi récréatifs et conviviaux avec des activités ludiques : jeux de cartes, jeux de sociétés (dominos, dames, échecs, scrabble...) le tout autour d'un goûter.

Nous vous proposons aussi une initiation au tir à l'arc (matériel à votre disposition).

NOUS COMPTONS SUR VOTRE ENTHOUSIASME.

La Présidente de l'AVF sports, loisirs et culture

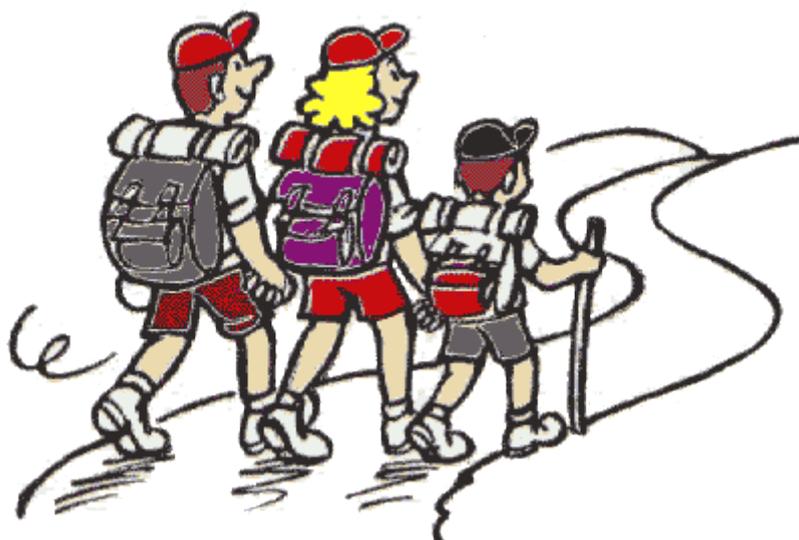
Nicole DEMARQUE



Club de marche

Ce club de marche mis en place il y a plusieurs années à l'initiative de Michel CARRE réunit chaque mardi après-midi et chaque jeudi matin de plus en plus d'adeptes, lesquels prennent un plaisir immense à se retrouver en toute convivialité pour effectuer des randonnées allant de 8 à 12 kilomètres.

Bravo aux marcheurs bien sûr qui profitent de cette animation excellente pour la santé, mais aussi un grand merci à Michel, toujours de bonne humeur et toujours fidèle au poste et ceci en toute discrétion.





L'Association des parents d'élèves A.P.E.

Cette association a été créée dans le but de venir en aide à la coopérative de l'école et reverse ses bénéfices à celle-ci pour l'organisation de visites d'une journée ou plus pour nos enfants scolarisés. Elle participe au développement de l'enfant au niveau pédagogique et scolaire.

Dates à retenir :

Vendredi 23 Juin 2017 : Fête de l'école à Vaux en Amiénois

Vendredi 15 Décembre 2017 : à Saint Vast en Chaussée

"Papa et Maman,

Est-ce que toi aussi tu fais partie de l'association des parents d'élèves et est-ce que tu sais à quoi elle sert ?

L'association des parents d'élèves elle est là pour apporter une contribution financière à l'école, pour que l'on puisse faire plus de choses; comme des sorties scolaires, des voyages ou encore l'achat de matériel.

A chaque événement organisé une équipe est nécessaire, mais rien n'est obligatoire. On peut choisir d'aider pour la préparation, ou lors de la manifestation ou pour le rangement, et c'est toujours un moment de convivialité et de partage.

Y a toujours des copains à moi en plus, alors papa et maman on hésite plus et on y va d'accord ?!

Mot de la Présidente :

Chers parents, grands-parents, tatas, tontons. Il faut savoir que l'association est en train de s'essouffler, pas par manque d'idées, mais par le manque de volontaires. Venez nous rejoindre, une équipe sympa et dynamique et donnez-nous vos idées lors de nos réunions parce que plus nous sommes et plus on partage."





Tartiflette

Venez partager un agréable moment le **samedi 25 mars 2017 à 19 h 30**, à la salle des fêtes de Vaux en Amiénois et soutenir l'APE SVVF qui organise une action en faveur de nos écoles !

Au menu : un kir
tartiflette / salade
dessert
café

Plateau enfant : une boisson au choix, carottes râpées, assortiment de charcuterie, chips, dessert.

Places limi-
tées (100
personnes).

Réservez
rapidement !

Repas adulte : 13.50 euros
Repas tartiflette enfant (jusqu'à 12 ans) : 6.50 euros
Plateau enfant : 4.50 euros

Vous pouvez réserver en déposant votre bulletin d'inscription avant le **vendredi 17 mars dernier délai** chez :

Mme Faviot Carole 7 rue Sainte Anne - Vaux en Amiénois

Mme Almant Aurélie 38 rue d'Amiens - Saint Vast en Chaussée

Passé ce délai, aucune réservation ne sera prise en compte. Attention, en raison des places limitées et pour faciliter l'organisation de la soirée, nous vous remercions de joindre votre règlement à votre réponse (chèque à l'ordre de l'APE SVVF).

Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte. Merci par avance.

Famille : _____ Adresse _____

N° de tél : _____

Nombre de plateau(x) enfant : _____ x 4.50 euros = _____

Nombre de tartiflette(s) enfant : _____ x 6.50 euros = _____

Nombre de repas adulte _____ x 13.50 euros _____

Total = _____ euros

Règlement par chèque à l'ordre de l'APE SVVF

en espèces

Nous souhaitons être placés avec Mr et Mme _____



LE DEPISTAGE ORGANISE VOUS CONNAISSEZ ?

Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. **La mammographie** (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**.

Le dépistage organisé du cancer colorectal :



Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne **les femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans**.

**N'attendez plus, faites-vous dépister !
Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !**

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le DEpistage des MALadies dans la SOMME (A.DE.MA. 80) pour toute question au :

03 22 93 32 45 ou au 03 22 72 11 81

Vous pouvez également consulter notre site Internet : <http://www.adema80.fr>



la Vache qui rit



Pourquoi la vache qui rit rit-elle ?

Fabrication

La vache qui rit est fabriquée à partir de plusieurs variétés de fromages affinés conçus à partir de lait de vache pasteurisé. Ils sont fondus dans des malaxeurs chauffants et la pâte est ainsi mélangée avec des sels de fonte. La composition du fromage est faite à partir de pâtes pressées, (type emmental, comté, gouda, cheddar) auquel est ajouté du lait écrémé, beurre, fromages, protéines de lait, sels de fonte : polyphosphates, citrates, diphosphates et phosphates de sodium, sel. Il ne nécessite pas de conservation au froid.

Historique

Historiquement, La vache qui rit est l'une des premières marques de fromages industriels ; elle a été créée à une époque où ce domaine d'activité était encore largement artisanal ou de production fermière. Très longtemps associée à un seul produit, la marque La vache qui rit est devenue une marque « ombrelle » qui se décline sur plusieurs produits différents.

Origines du nom et du dessin

Lors de la Première Guerre mondiale Léon Bel affineur du fromage Comté est âgé de 36 ans lorsqu'il est affecté au « Train », plus précisément au régiment de « Ravitaillement en Viande Fraîche » (RVF).

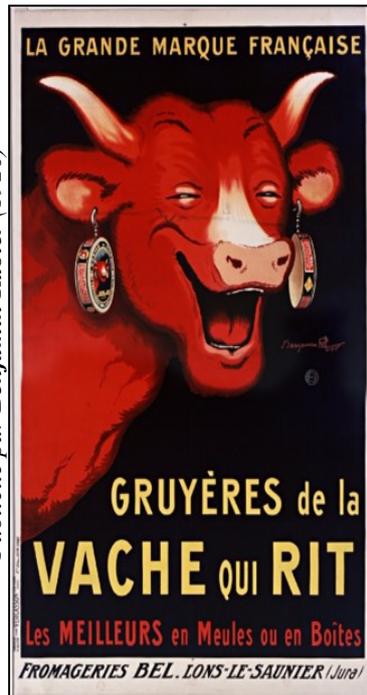
L'État Major décide de doter chaque unité d'un emblème spécifique qui sera apposé sur tous les véhicules, en particulier sur les camions. Pour obtenir le meilleur résultat possible, un concours est lancé. Concours auquel participe Benjamin Rabier. Le dessin qui orne les camions de « Ravitaillement en Viande Fraîche » est celui d'une vache hilare. Le dessin fut surnommé la « Wachkyrie », allusion aux Valkyries, rendues célèbres



par Richard Wagner et emblèmes des transports de troupes allemandes. En 1921, Léon Bel à la recherche d'un nom pour son fromage fondu, se souvient de ce nom d'emblème et dépose la marque :

La vache qui rit.

Publicité par Benjamin Rabier (1926)



En 1921, Léon Bel ré-utilise l'image de la vache riante de Rabier qu'il avait remarquée sur les camions de ravitaillement, pour en faire l'emblème de son produit. Il dessine alors une vache en pied en s'inspirant du dessin de Rabier. Mais la piètre qualité de l'illustration l'oblige à faire appel à Rabier qui reprend son dessin original et l'affuble de boucles d'oreilles, a priori sur les conseils de sa femme, afin de « féminiser » l'animal. Léon Bel en

achète les droits pour 1000 francs. L'imprimeur Vercasson est chargé de faire des retouches et donne à la vache sa couleur rouge. Il fait déposer le dessin à son nom, sous le titre de Vache rouge. Par la suite, Léon Bel et sa société devront négocier les droits exclusifs du logo en rachetant les droits de la Vache rouge aux successeurs de l'imprimeur en 1952, ainsi que les droits de l'illustration du Camembert St-Hubert (établissements Couillard à Nancy) dessiné par Rabier en 1921 et que le motif de la Vache qui rit reprenait presque à l'identique (la vache hilare du Camembert St-Hubert était déjà rouge, mais elle ne portait pas de boucles d'oreilles - elle était en outre « inversée », c'est-à-dire qu'elle présentait son profil gauche) .

À l'origine, les portions triangulaires sont vendues dans des boîtes en fer, lesquelles sont pourtant rapidement remplacées par un réceptacle en carton. L'emballage de la vache qui rit (avec la petite tirette rouge) a été inventé par Yves Pin. À l'origine, son idée était de faciliter l'ouverture des enveloppes postales de sorte que lorsqu'il avait écrit ses lettres, il les faisait piquer à la machine à coudre par sa femme. Les destinataires, pour ouvrir ce courrier avaient juste à tirer sur la cordelette pour ouvrir l'enveloppe. Il a présenté son projet au concours Lépine où une personne (inconnue) a acheté le brevet approximativement 50 000 anciens francs (environ 76 €).



Infos SISCO

VAUX – ST VAST

Notre SISCO regroupant les communes de St Vast en Chaussée et de Vaux en Amiénois compte 3 classes, 1 classe à St Vast et 2 classes à Vaux.

A noter que nos écoles sont réputées au niveau académique dans les plus performantes, grâce bien sûr aux enseignants mais aussi grâce à l'investissement des deux Communes qui mettent tout en œuvre pour que nos enfants aient les meilleures chances de réussite, en particulier grâce aux outils informatiques de dernier cri en nombre largement suffisant. Depuis plusieurs années déjà, nos élèves participent à une semaine pédagogique soit dans le Sud de la France soit à la montagne. En effet il y a relativement peu d'établissements qui organisent ces sorties, ô combien bénéfiques.

Les TAP (temps d'activités périscolaires) se déroulent le vendredi après-midi de 13 H 30 à 16H 30 et sont encadrés en grande partie là, encore par des bénévoles que nous remercions. Il faut remarquer que ces TAP sont entièrement gratuits, ce qui est assez rare pour être souligné. Merci à toute l'équipe d'encadrement et aux enseignants pour leur investissement.

Daniel LELEU

Président di SISCO VAUX en Amiénois– St VAST

UNE CHAMPIONNE DE SKI EN HERBE A VAUX EN AMIENOIS



Toutes nos félicitations à Romane LECUREUX, âgée de 5 ans et demi qui a remporté le slalom géant de LIVIGNO en Italie le vendredi 17 Février 2017.

Elève en grande section de maternelles à Amiens, Romane a des talents prometteurs et mérite d'être mise à l'honneur.

Ses parents, infirmiers tous les deux, résident à Vaux en Amiénois depuis environ 1 an.

Bravo encore à la future championne.



Le ski alpin



Qui sont elles ?



En 1862, des paysans norvégiens ont eu l'idée de couper des planches pour pouvoir se déplacer sur la neige.

En 1960, c'est le début des sports d'hiver qui se sont développés rapidement en particulier dans les Alpes françaises suisses italiennes et autrichiennes, mais également dans les Pyrénées.

Dès 1970, les remontées mécaniques ont permis aux skieurs d'accéder aux sommets des montagnes grâce aux télésièges et aux tire-fesses.

Mais en 1959 et 1969, deux habitantes de notre village pratiquaient déjà ce sport.

Si vous reconnaissez ces skieuses valloises, vous pourrez gagner une bouteille de champagne.

La première bonne réponse avec vos coordonnées adressée à la Mairie sous enveloppe fermée désignera le ou la gagnante de ce jeu concours inédit !





25 février > 5 mars 2017
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES
www.salon-agriculture.com

Le Salon Agricole 2017 en images

*Seriez-vous intéressé par une visite groupée en 2018 ?
Voyage organisé par le club des Val'Heureux.*





Les diverses activités de l'école



Comme tous les ans, le RPI a organisé un marché de Noël à la salle des fêtes de Saint Vast le 16 décembre.



Ce fut l'occasion pour les élèves des 3 classes de vendre des objets conçus à l'école. Une tombola était également organisée avec comme premier lot le traineau du Père Noël



La manifestation se terminait par les chants de Noël interprétés par



Cette année les élèves de CE2-CM1-CM2 partiront en classe de découverte à Sainte Enemie dans les Gorges du Tarn. Les autres classes se rendront à la cité des sciences de La Villette.



Merci à nos Annonceurs

SPÉCIALISTE EN PLATS CUISINÉS LIVRÉS
Collectivités et restaurants d'Entreprises



37, Rue des Vacillots
76510 SAINT NICOLAS D'ALERMONT
Tél : 02 77 23 20 00 - Fax : 02 77 23 20 19



CERISE & OLIVE



J.C. Auto

Véhicules d'import, neufs et occasions toutes marques

Tél./Fax 03 22 93 07 95
Portable J.C 06 07 02 95 27
Portable Julien 06 78 03 51 12

www.jc-autocamon.com - E-mail : jc-auto248@orange.fr
919, rue Nationale - 80450 PETIT CAMON



Loxagri
Espaces verts

10 Rue Rose BERTIN 80 100 ABBEVILLE
Tel : 03.22.25.91.93
ZONE ARTISANALE BLANCHE TACHE 80450 CAMON
Tél : 03.22.44.49.78
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF KUBOTA
CONCESSIONNAIRE STIHL VIKING AMAZONE

Suivez nos actualités
et nos promotions
sur notre page
Facebook 

WWW.LOXAGRI.FR

PRESTIGE EUROPE EVASION



80136 RIVERY

TÉL. : 03 22 72 13 65 / PORT: 06 20 05 30 20

transport.voyageur@devisp2e.fr



Optique Bellegueulle
Votre opticien près de chez vous...

FLESSELLES
Ccial NETTO

03 22 91 19 34
flesselles@bellegueulle.net

Ouvert
du Mardi au Samedi
9H30 - 12H30
14H - 19H
Fermeture 18H le Samedi

BOISSONS AMIENOISES
S.A.R.L.

Bières — Eaux minérales — vins
LIVRAISON A DOMICILE
TEL : 03 22 89 32 10

466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS

Intermarché SUPER

Flesselles(80260)
RD 933
Le champ Saint Pierre

AFP

BAINS, CUISINE,
PLACARD,
PARQUET,
BUANDERIE ...

Vos projets nous inspirent

- Conception, dépose et pose de votre installation
- Sanitaire, carrelage, faïence, électricité, plomberie ...
- Conception standard ou sur mesure,
- Handibat

Agencement Faviot Patrice
VAUX EN AMIENOIS
TEL/FAX 03.22.40.41.67
MOBILE 06.20.72.71.58
faviot.patrice@orange.fr
www.agencement-faviot.fr



Merci de privilégier nos annonceurs chez qui le meilleur accueil vous sera réservé.



 <http://vaux-en-amiennois.net>
 mairie-vaux-en-amiennois@laposte.net

© Le Tambour de Vaux et Frémont
Ne pas jeter sur la voie publique
I.P.N.S.

